

Secrétaire de séance : David Frédérique

1- Présentations :

Sont présents :, Mme Demeste Hélène : conseillère municipale / Mr Lainez Henri DDEN / les représentants des parents d'élèves : Mme Bonato Aurore, Mme Renoux Mélissa, Mme Aygaleng Charlène, Mme Coutourou Marie-Lys, Mme Chavatte Estelle, Mme Sarténa Mandy / Les enseignantes : Mme Bonnet Marie, Mme David Frédérique, Mme Sengenés Marion, Mme Chini Elisabeth- Mme Schuster Elena.

Sont excusés : Mme l'Inspectrice de Circonscription : Mme Dumon Da-Ros, Mr le Maire : Ludovic Biasotto , Mme Maillet Pascale : psychologue , les représentants des parents d'élèves : Mme Porcheron Mélanie, Mme Aubin Paloma.

2- Elections des représentants des parents d'élèves.

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le 10/10 : sur 127 inscrits, 82 votes ont été comptabilisés, dont 22 nuls ou blancs et 60 exprimés. Le pourcentage électoral est donc aux environs de 65% .

Les 4 titulaires élus sont : Mme Aygaleng Charlène, Mme Renoux Mélissa, Mme Porcheron Mélanie, Mme Coutourou Marie-Lys

Les 4 suppléants sont : Mme Bonato Aurore, Mme Sarténa Mandy, Mme Chavatte Estelle, Mme Aubin Paloma

Nous leur souhaitons la bienvenue et les remercions pour leur implication dans l'école.

3- Effectifs et répartition :

A ce jour 74 élèves sont admis à l'école : Dispositif des moins de 3 ans : 7 (dont 2 qui sont admis, ils rentreront le 17/11) / PS : 22 / MS : 23 / GS : 22

5 TPS sont inscrits à ce jour mais ne sont pas encore admis (nés en fin d'année) : 4 en Janvier et 1 en Décembre sont prévus.

Personnel :

- Enseignants : Mme David Frédérique, enseignante référente du dispositif des moins de 3 ans les lundis et mardis avec Mr Philippe Pouey les jeudis et vendredis - Mme Chini Elisabeth, enseignante des PS les lundis, mardis et jeudis / Mme Schuster Elena les vendredis - Mme Bonnet Marie MS et Mme Sengenés GS les lundis, jeudis et vendredis avec Mme Schuster les mardis. (décharge de direction)
- ATSEMS : Mme Naugier Sandrine sur le dispositif des moins de 3 ans - Mme Gourgues Martine avec les PS - Mme Justine Labat avec les MS de Mme Bonnet, actuellement remplacée par Mme Varon Camille - Mme Poloni Anne-Marie avec les GS de Mme Sengenés. (jusqu'à 16h30)
- Mme Oyarcabal Alexandra ; apprentie en CAP Petite Enfance présente sur les classes (sauf une semaine par mois environ) : actuellement en arrêt maladie.
- A ce jour, 2 AESH interviennent dans l'école ponctuellement pour 2 enfants. (MS et GS)

Nous devons effectuer la prévision des effectifs pour la rentrée prochaine avant le 13/11, nous travaillons donc avec la Mairie pour réaliser les plus justes. Les effectifs prévus sont les suivants : 11 TPS (16 sur la liste des naissances) - 16 PS - 22 MS - 23 GS. Soit 72 en tout.

Parents : L'accueil des enfants va-t-il évoluer sur le Dispositif? Ouverture de la garderie, de la cantine pour ces enfants-là ? Accueil des enfants de Barbaste ?

Mairie : Il n'y a pas d'évolution de prévue pour l'instant, l'accueil des enfants de Barbaste se fait en fonction des demandes, au cas par cas. (2 cette année)

4- Règlement Intérieur à voter :

Lecture et vote du règlement intérieur actuel :

Modifications :

- du paragraphe « Sieste » : suppression de la partie « et à ceux des moins de 3ans » (dortoir déjà complet) et de « les élèves qui mangent à la cantine seront couchés vers 13h15 » (Les effectifs actuels des PS mangeant à la cantine et devant être couchés, est trop élevé par rapport au personnel communal disponible à ce moment-là pour le coucher)
- « Cantine » : ajout de « Les enfants amèneront une serviette en tissu tous les lundis »
- « Conseils » : ajout de « Merci de vérifier le soir dans les cartables si les vêtements rendus sont bien à votre enfant » « Merci de fournir un gobelet en début d'année pour les nouveaux élèves . »

Vote : 10/10

5- Bilan financier de la coopérative scolaire année 2024/2025 :

- **dépenses** : 6276,38 incluant assurances, achat de matériel, sorties.
- **retrées** : 8354,17 incluant participation des familles, subvention de la Mairie (1600 euros en plus des 4000 euros annuels de frais de fonctionnement) et de l'APE (3751) , vente des photos de classe. (526)

Actuellement, nous avons 6286,12 euros sur le compte, nous devrions avoir des subventions de l'APE au cours de l'année pour les projets. Ce budget nous permet de financer les projets suivants :

6- Projets pour l'année :

Les projets prévus sont les suivants :

Période 1 : (déjà réalisés ou commencés)

- Les TPS ont déjà pu assister à une séance de relaxation sonore au sein de l'EVS avec les Assistantes maternelles de la commune, et parents de très jeunes enfants du secteur, le Jeudi 16/10.
- Projet Arts Visuel avec l'intervention de Marie Binder, artiste plasticienne : elle interviendra une fois par mois sur les classes de PS, MS et GS. Le but final serait de produire une fresque collective extérieure sur le thème du jardin : modalités à voir avec la Mairie : panneaux de bois de la taille des sous-bassement de fenêtres à voir. L'école enverra un mail à Mme Demeste chargée des écoles pour convenir avec les services techniques d'une date de rencontre entre les services techniques et Mme Binder.
- Évaluation d'école : Notre école est cette année en « Évaluation d'école » : comme expliqué dans le questionnaire envoyé avant les vacances par mail, il s'agit de : « La finalité de l'évaluation arrêtée par le Conseil d'évaluation de l'École est l'amélioration du service public d'enseignement scolaire, de la qualité des apprentissages, de leur réussite éducative et de leur vie dans l'école. Elle a pour but d'améliorer, pour l'ensemble des acteurs de la communauté éducative, les conditions de réussite collective, d'exercice des différents métiers et de bien-être dans l'école. »
- Conçu comme un processus d'apprentissage collectif, l'évaluation comprend :
- un auto-évaluation au sein de l'école (enseignants, parents, Mairie, ATSEM...) en cours.
- une évaluation externe ponctuée par une visite d'école. (Après Janvier)
- un rapport final partagé en Conseil d'École (En Juin)

Période 2

- Dépistage précoce visuel et langagier en collaboration avec la CPAM pour les élèves de PS : une réunion d'information est prévue le 14/11 à 18h30 afin de présenter le dispositif aux parents : le but étant de diagnostiquer précocement les troubles visuels ou langagiers pour les PS en collaboration avec une orthoptiste et une orthophoniste du Néracais. Le dépistage langagier cible des âges précis, cela concerne les enfants nés entre juillet et décembre. Une autorisation des parents sera nécessaire.
- Conteur : Mr David Tormena interviendra pour toutes les classes le Mardi 16/12 au matin pour leur raconter des histoires.
- Bibliothèque : Nous irons à la bibliothèque , nous sommes en train de planifier les séances pour la période 2.
- École et cinéma : les classes de PS et de MS participeront à « École et cinéma » cette année et se rendront donc 3 fois au cinéma de Nérac pour assister à des courts-métrages. Première séance : le 20/11 - Une séance de cinéma sera planifiée pour les GS : une demande est en cours pour cette période, sinon, ce sera pour la période 3, probablement avec l'école de Barbaste. TPS à voir avec l'école de Barbaste.
- Manifestation commune avec l'APE : marché de Noël le 14/12 : chant des enfants.
- Journée de Noël : le vendredi de la dernière semaine de préférence, le Père Noël passe dans chaque classe le matin pour porter des cadeaux pour l'école. Goûter commun l'après-midi.
- Spectacle TPS à l'EVS, date à confirmer.

Période 3 :

- Intervention de relaxation sonore à prévoir avec Mme Philippot. (2 séances par classe)
- 2^{ème} séance « École et cinéma » PS-MS le 22/01

Période 4 :

- Intervention de l'école de rugby de Lavardac auprès des classes de MS/GS : les mardis après-midi pour la classe de Mme Bonnet et les jeudis après-midis pour celle de Mme Sengenès. On se sait pas si la rencontre inter école pourra se faire .
- 3^{ème} séance « École et cinéma » PS-MS 13/03
- Manifestation commune avec l'APE : Carnaval : le 27/03

Période 5 :

- Rallye lecture Lavardacais avec les MS/GS et CP : mini rallye lecture avec les CP sur le thème du jardin dans Lavardac, date à définir.
- Sortie de fin d'année : pas encore définie,
- Visite caserne pompier TPS dans l'année. (date pas encore programmée)
- Module de natation pour les MS/GS en Juin à la piscine de Nérac : 3 séances par semaine sur 3 semaines : les mardis, jeudis, vendredis après-midi. (du 09/06 au 26/06) 45min dans l'eau. Besoin de minimum 1 parent agréé par classe par séance, de nouvelles sessions d'agrément seront proposées par l'Inspection, (prochaine le 01/12) elles vous seront communiquées. Merci à ceux qui se sont déjà proposés.
- Le transport est assuré par la communauté des communes, la mairie prend en charge la totalité du prix des entrées, conséquent cette année car nous sommes beaucoup plus nombreux : nous les remercions pour cette participation.
- Manifestation commune avec l'APE : fête de fin d'année, le 26/06.

7- Sécurité :

Incendie : les PS et MS/GS de Mme Bonnet évacuent toujours du côté de la cour de l'élémentaire, les TPS et MS/GS de Mme Sengenès évacuent dans le parc de la mairie.

2 exercices sont prévus dans l'année : 1 sur le temps de sieste et un déjà effectué le 29/09, L'autre doit être fait la semaine du 16 au 20/03. Cet exercice s'est bien passé, les élèves ont tous évacué en moins de 3 min.

PPMS Risques majeurs : en cas de danger toxique / tempête, inondation..., nous devons nous confiner . En cas d'alerte, des affiches rouges seront mises aux fenêtres pour signaler le confinement dans l'école, les parents devront alors se référer aux consignes affichées en permanence au tableau d'affichage pour connaître l'attitude à suivre. Cet exercice est prévu en Janvier.

Chaque classe confinera dans sa classe, excepté les PS qui iront dans la classe des GS de Mme Sengenès avec Mme Chini et l'Atsem. Lorsque ses élèves seront pris en charge, la directrice se rendra ensuite dans la cellule de crise : le bureau, afin de contacter les services nécessaires.

PPMS intrusion : L'exercice PPMS Intrusion doit être réalisé. (celui prévu la dernière semaine avant les vacances n'a pas pu être fait car nous avions du personnel en moins) (18/11 normalement)

Les élèves se cachent sous les tables, derrière les bancs... lorsque l'alarme sonne. L'exercice est présenté aux élèves sous forme de jeu : un loup / un ogre ne doit pas les entendre ni les trouver, pour minorer le côté anxiogène de l'exercice.

RSST : Registre de Santé et de Sécurité au travail.

Ce registre est situé dans le bureau, dans le placard coulissant, dossier Sécurité. Des fiches vierges de signalement de points de sécurité et de santé y sont à portée pour tous les usagers de l'école si des demandes particulières n'aboutissent pas suite à des discussions. Ces fiches seront alors transmises à l'Inspection et étudiées en commission de sécurité et d'hygiène. Des fiches sont également disponibles dans le SAS d'entrée, sur la panneau d'affichage en entrant à droite.

Nous pensons de notre côté à rédiger un courrier à Madame l'Inspectrice, pour lui faire part du climat scolaire actuel et de nos difficultés. En effet, nous avons des difficultés, dans toutes les classes, à apporter un climat serein aux élèves, et donc propices aux apprentissages. Il nous est de plus en plus difficile d'encadrer les élèves car la présence d'enfants à besoins particuliers ou perturbateurs, pour lesquels nous essayons de mettre en place des activités ou emploi du temps adaptés, des demandes d'aides extérieures, (soins, dossiers MDPH...) est toujours plus importante. Les délais de soins et des dossiers sont toujours plus longs, et nous nous sentons démunies et impuissantes face à certaines situations.

Les parents envisagent de faire également un courrier.

8- Travaux :

Travaux effectués pendant l'été et aux mois de septembre-octobre :

- Travaux sur l'esplanade avec un préau au niveau du portail et un sur l'esplanade pour les parents.
- Pont de singe sur l'aire de jeu enlevé car dangereux : *est-il prévu un nouveau jeu pour le remplacer ? Sinon, les trous de l'ancien dans le sol doivent être rebouchés avec quelque chose de solide. (actuellement du sable, que les enfants enlèvent...)* Mairie : note la demande.
- Réparation du jeu à bascule du jardin.

Nous remercions la mairie pour ces travaux.

Travaux / Matériel demandés :

- Travaux de peinture / maçonnerie pour la cour et sur la rampe.
- Pièges pour les chenilles processionnaires dans le petit jardin à vérifier avant la fin de l'année civile.
- Placards coulissants (qui ferment) dans les classes : nos placards actuels sont ouverts, ce qui est très tentant pour les élèves de toucher à tout et de tout sortir. Capacité de stockage plus importante en hauteur pour nous ce qui nous permettrait de mieux ranger et de désencombrer les classes. (classe des TPS / PS en priorité)
- Ordinateurs pour les classes (il en manque au moins 2)
- Projet fresque : préparation des murs / panneaux pour la peinture : rencontre avec la Mairie un jour où l'artiste serait présente pour établir les besoins. Mairie : une rencontre avec l'adjointe aux écoles, les ateliers municipaux et la plasticienne sera à prévoir début décembre.
- Dalles noires du coin jeu : nous avons l'impression que ça se désagrège.
- Barrières à nous fournir pour clôturer le jardin quand c'est mouillé. (P2-3-4)

9- Questions diverses :

1-Dans le cadre de l'évaluation d'école, comment pourrait-on y associer les ATSEMS et selon quelles modalités ?

Élaboration d'un questionnaire commun ? L'intérêt est d'avoir un point de vue global de tous les acteurs. Mairie : Va se renseigner pour voir selon quelles modalités cela peut être faisable.

Remerciement à tous.
Séance levée à 20h45

La directrice, Marion Sengenès.

La secrétaire de séance, David Frédérique